Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 10

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

L'Espéranto. — Après avoir montré comment se posait de nos jours la question de la langue internationale, après avoir examiné ce qu'on entendait par *langue auxiliaire* et langue *artificielle*, nous avons vu très sommairement de quelle manière l'*Espéranto* vient résoudre ce problème. Il ne faudrait pas croire que cette langue n'existe qu'à l'état embryonnaire, ou qu'elle n'est qu'un de ces nombreux projets morts-nés. Voilà 15 ans déjà que l'*Espéranto* vit et fait ses preuves comme *langue écrite* et *parlée*. Répandu d'abord uniquement chez les Slaves et les peuples du Nord, il s'est introduit en France il y a environ 6 ans; et depuis cette époque, il a fait des progrès considérables dans le monde entier.

Il existe actuellement une douzaine de revues espérantistes publiées en Europe et en Amérique. La dernière venue est la *Svisa Espero*, organe de la Société Espérantiste suisse, fondée il y a quelques mois seulement. Pour être la plus jeune, notre Société n'est pas la moins florissante. Elle compte environ 130-140 membres qui appartiennent principalement aux cantons de la Suisse romande; des groupes locaux existent à Lausanne, à Rolle, à Nyon et à Fribourg. Dans cette dernière localité, il a même été donné, cet hiver, un cours espérantiste, auquel ont pris part une trentaine de personnes faisant en grande majorité partie du corpsenseignant.

L'*Espéranto* a aussi sa littérature, qui se compose principalement des œuvres littéraires et scientifiques traduites des différentes langues européennes.

Voici les manuels que l'on peut se procurer pour étudier l'*Espéranto* :

L'*Espéranto en 10 leçons*, exposé très clair du fonctionnement de cette langue, avec de nombreux exercices, par Cart, 0 fr. 75.

La Grammaire de l'*Espéranto*, par L. de Beaufront, 1 fr. 50.

Dictionnaire *Espéranto-Français*, 1 fr. 50.

Dictionnaire *Français-Espéranto*, 1 fr. 50.

(En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.)

On peut faire partie de la Société Espérantiste suisse moyennant une cotisation annuelle de 2 fr., qui en outre donne droit au bulletin *Svisa Espero* rédigé en français, allemand et espéranto.

A. Hug, *prof.*

CORRESPONDANCES

Du vieux pays du Vaud, le 5 mai 1903.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens renouer aujourd'hui dans vos colonnes le fil interrompu de mon dernier entretien. Il était consacré, vous vous en souvenez, à relever les réflexions plus ou moins bienveillantes que nos pre-

miers articles avaient suggérées à quelques esprits méticuleux et moroses. Je dois ajouter, suivants renseignements reçus, que d'autres, animés de bonnes intentions je n'en veux pas douter, ont fait entendre, au sujet de ces mêmes articles des critiques d'un genre plus sérieux. Je les vais résumer ici brièvement. Je m'attacherai ensuite à réfuter, sans parti pris, celles qui me paraissent dénuées de fondement, ainsi qu'à expliquer et à préciser ma pensée lorsqu'elle a été mal interprétée du lecteur ou peut être altérée en passant par ma plume.

Je me plais d'abord à constater que personne n'a contesté le rôle éminent que j'ai assigné à M. l'abbé Horner dans la réforme de notre enseignement primaire, laquelle était devenue nécessaire il y a quelque trente ans. C'est à lui que nous devons en tout premier lieu les progrès réjouissants que nous avons réalisés depuis dans ce domaine. Les services que, sous ce rapport, il a rendus à son pays sont hors de pair et il est juste qu'après avoir été longtemps à la peine il soit aujourd'hui à l'honneur. Dans les premières décades du siècle dernier, Fribourg a vu à l'œuvre un autre éducateur célèbre, le P. Girard, dont le nom est connu bien au delà de nos frontières. De tels exemples sont une réponse écrasante à ceux qui prétendent que le clergé est hostile à la diffusion de l'instruction au sein du peuple. Chez nous, comme ailleurs, il a toujours été en fait d'éducation, à la tête du vrai progrès, celui qui consiste à cultiver simultanément dans l'enfant ses facultés intellectuelles et ses facultés morales. Après avoir rendu, en passant, un juste hommage à qui le mérite, je me hâte de revenir à mon sujet.

Voici donc le réquisitoire serré que l'on oppose à mes assertions. Ma classification de nos écoles d'autrefois en bonnes, médiocres ou mauvaises, ne serait qu'une vérité à la Palisse, et l'on pourrait encore aujourd'hui procéder de même. Le tableau que j'ai tracé de notre ancien régime scolaire, particulièrement en ce qui regarde la formation des maîtres, s'il n'est pas manifestement tendancieux, paraît tout au moins avoir été chargé avec complaisance, et il est en outre irrévérencieux à l'égard de nos vieux magisters. De plus, mes considérations, justifiées ou non, concernant les aptitudes respectives des anciens et des jeunes membres du corps enseignant sont de nature à rouvrir, sous un autre aspect, la polémique qui a éclaté entre eux l'année dernière et qui m'avait scandalisé. Enfin, mes appréciations relatives aux nouveaux manuels introduits dans nos classes seraient superficielles et oiseuses, car ce n'est pas par un jugement sommaire et des boutades plus ou moins réussies qu'on peut résoudre les importantes questions pédagogiques que soulève leur emploi.

Comme on le voit, les griefs mis à ma charge sont précis et nombreux. Mais le filet dans lequel on me veut enlacer n'est pas d'une solidité telle, qu'on n'en puisse rompre les mailles. J'accorde que l'on retrouve encore chez nous, maintenant comme autrefois, les trois catégories d'écoles que j'ai mentionnées ; les résultats des examens des recrutables ne le prouvent que trop. J'affirme cependant, et l'on ne saurait me contredire de bonne foi, que les écoles bien notées sont actuellement beaucoup plus nombreuses et les mauvaises en plus petit nombre que par le passé, et c'est là, on en convien dra, un progrès réel.

Si je me suis appesanti sur la réorganisation de l'école normale par M. le professeur Horner, c'est à cause de l'importance de cet

événement et de son influence heureuse sur la marche de nos écoles primaires. Le lecteur impartial n'a assurément aucune raison de suspecter à ce sujet mes intentions et mes appréciations. Il lui suffira sans doute de savoir que je suis assez bien renseigné, surtout en ce qui concerne les améliorations successives introduites dans cet établissement. Je pourrais entrer ici dans des détails suggestifs; j'y reviendrai peut-être un jour. En attendant, je ne fais nulle difficulté de reconnaître que l'ancienne école normale a fourni un certain nombre d'élèves qui lui ont fait honneur; nous en trouvons encore aujourd'hui en bon rang dans la hiérarchie scolaire ainsi que dans maints bureaux importants de l'administration cantonale.

Je concède encore et volontiers que tous les jeunes instituteurs ne sont pas des aigles et que beaucoup n'ont pas assez à cœur de travailler à leur perfectionnement. C'est sans doute pour remédier à cet état de choses qu'on a institué l'examen de renouvellement du brevet, et ces épreuves, avouons-le, sont loin de donner toujours des résultats satisfaisants. En général, notre corps enseignant d'aujourd'hui, comme celui du temps passé, participe de l'apathie qui est le propre du peuple fribourgeois. Notre allure est celle du bœuf de labour qui trace son sillon sans jamais se presser. Nous manquons surtout d'énergie et de volonté. On sait le rôle important que doit jouer l'intuition dans le premier enseignement, et cependant, beaucoup de maîtres ne disposent pas encore d'un petit musée scolaire qu'ils pourraient facilement au besoin créer eux mêmes avec un peu d'initiative et quelques peines. On pourrait s'attendre à voir aussi les travaux des membres du corps enseignant de tous grades et de tous sexes occuper une place plus considérable dans les colonnes de notre vaillant organe, le *Bulletin pédagogique*. On constate avec regret et surprise que certaines contrées de la Broye et de la Glâne n'y donnent jamais signe de vie. Cette indolence aurait-elle gagné d'autres rouages de notre organisation scolaire? On parle d'une commission spéciale chargée depuis deux ans bientôt de faire choix d'un banc d'école modèle et qui n'aurait pas encore rendu son oracle. On en cite une autre qui, à propos de la confection de notre outillage, croit encore à l'existence de ces bons esprits servants qui, par unique amour de l'emploi, faisaient jadis besogne discrète, diligente et utile dans les chalets de nos pères; seulement ils auraient émigré depuis de la montagne dans la plaine, où ils s'adonneraient aujourd'hui à des soins moins matériels.

Mais malgré ces ombres au tableau, il faut être juste et reconnaître chez notre corps enseignant actuel un progrès sensible, soit sous le rapport de la culture intellectuelle, soit sous celui de la préparation professionnelle. Nos écoles doivent nécessairement ressentir les effets bienfaisants de cette supériorité, pour peu qu'elle soit accompagnée de zèle et de dévouement. Cette constatation ne saurait être considérée comme un blâme envers les devanciers et il faudrait avoir l'esprit bien mal tourné pour y voir une intention de dénigrement à leur égard. En toute chose, le progrès humain a toujours procédé par étapes. Je n'ai fait que signaler une évolution à laquelle nous avons tous participé et dont nous avons tout lieu de nous réjouir.

Il me reste pour terminer la tâche que je me suis imposée à justifier mes appréciations concernant nos nouveaux manuels classiques. Ce thème fera l'objet d'un nouvel entretien.

Votre tout devoué, PLACIDUS.

Du Grand-Belmont, le 17 avril 1903.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Les notes d'un maître d'école régionale concernant le calcul sont pleines d'à-propos. Notre bon confrère a-t-il montré suffisamment le défaut de la cuirasse ? Il est certain que nos classes n'occupent pas pour le calcul le rang auquel nous serions en droit d'aspirer. Mais suffit-il de constater notre état d'infériorité ? Certes non. Cherchons donc les causes de cette situation. Sans crainte d'être démenti, je dirai : Nous ne connaissons pas les nouveaux cahiers de calcul et nous voyons critiquer une méthode par des maîtres qui ne l'ont pas appliquée.

En effet, qui n'a pas entendu les récriminations, suivantes : 1° Les nouveaux cahiers de calcul ont occasionné un surplus de travail. 2° Aucun problème ne peut être résolu par l'élève avant d'avoir été préalablement expliqué par le maître. 3° Les élèves rencontrent de grandes difficultés à répéter les problèmes oraux, etc.

Occupons-nous du calcul oral et nous verrons que ces critiques tomberont d'elles-mêmes. Le bon temps est passé où cette leçon était pour le maître un moment de repos. Il ne descendait de son pupitre que pour punir quelque élève distrait, incapable de répéter un problème. Il n'y avait aucune uniformité, ni dans la marche suivie, ni dans la manière d'effectuer les opérations.

Dans l'enseignements de cette branche, nous devons avoir en vue :

1° Le développement du raisonnement et de la mémoire. 2° La préparation de la leçon de calcul écrit.

Des deux facultés à développer, le raisonnement est la plus importante. Ne chargeons donc pas la mémoire de manière que l'esprit de l'enfant se trouve paralysé dans la solution du problème N'obligeons plus nos élèves à répéter des problèmes après une seule lecture faite par le maître. L'écolier retiendra le sens du problème ; mais la mémoire des nombres c'est ce qui lui échappe facilement. Pourquoi ces nombres ne seraient-ils pas, le plus souvent, écrits au tableau noir ?

Je trouve à ce procédé de grands avantages :

1° Le maître ne sera pas exposé à répéter plusieurs fois le même problème.

2° L'écolier pourra procéder avec plus de précision et plus de sûreté.

3° Le cours, auquel se donne la leçon, suivra attentivement le chemin parcouru pour arriver à la réponse.

La leçon de calcul oral doit servir de préparation au calcul écrit. Quel est le maître qui n'a pas remarqué la relation étroite qui existe entre les différents problèmes oraux et écrits se rattachant à une même règle ? L'élève aura donc, pour cette leçon, son cahier de calcul et trouvera bien souvent lui même la marche à suivre pour les problèmes à résoudre par écrit. Il y aura ainsi la satisfaction d'avoir, à l'aide de ses propres connaissances, surmonté les difficultés.

Ai-je besoin d'ajouter que nous n'avons qu'à nous conformer aux conseils exprimés dans les différents Guides du maître ? Je résume ici les plus importants :

1° Le calcul mental doit servir d'introduction au calcul écrit.

2° L'enseignement de cette branche doit être rationnel ;

3° L'élève sera surveillé autant sur le rapport de la marche que sur celui de la réponse.

Etudions d'abord, puis appliquons la méthode préconisée par l'auteur de nos cahiers de calcul et nous obtiendrons certainement des résultats plus réjouissants.

C. P.

Chronique scolaire

Suisse romande. — Le prochain Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande se tiendra à Neuchâtel, les 15 et 16 juillet 1904. Voici les deux questions proposées :

1° Les examens de recrues, tels qu'ils sont organisés aujourd'hui, permettent-ils d'apprécier à leur juste valeur : *a*) le développement intellectuel et moral de la jeunesse suisse ; *b*) l'enseignement donné dans nos écoles primaires ?

2° L'école primaire actuelle donne-t-elle à la jeune fille une éducation en rapport avec les exigences de la vie ? Comment cette éducation pourrait-elle être complétée avantageusement ?

— *Inspectorat scolaire.* — C'est à Fribourg, dans le mois de septembre, qu'aura lieu la réunion annuelle des Inspecteurs de la Suisse romande. La date exacte en sera fixée plus tard.

Fribourg. — Les opérations du recrutement auront lieu cette année, dans notre canton, aux dates suivantes :

A Morat, les 13 et 14 juillet ; à Estavayer, les 15, 16 et 17 ; à Bulle, les 18, 20 et 21 ; à Châtel-Saint-Denis, le 22 ; à Romont, les 23 et 24 ; à Tavel, les 25, 27 et 28 ; à Fribourg, les 29, 30, 31 juillet et le 1er août.

Valais. — Dans la dernière réunion des instituteurs de l'arrondissement de Sion, M. de Courten, le nouvel inspecteur, a décerné à M. Lamon, son prédécesseur, un juste tribut d'hommages et de gratitude. Nombreux sont les titres qu'a M. Lamon à la reconnaissance des Valaisans pour les services rendus, pendant un demi-siècle, dans le domaine de l'éducation primaire.

Après une carrière aussi longue et bien remplie, les supérieurs de M. Lamon jugèrent qu'il avait besoin de prendre un peu de repos dans un poste moins pénible, et, l'année dernière, ils l'appelaient à Pallanza, sur les bords riants du lac Majeur, dans le superbe établissement qu'y possède la Société de Marie. Et voilà comment l'ancien et dévoué inspecteur scolaire de Sion est devenu économe du « Convitto Santa-Maria », ou les lettres et les amis du Valais et d'ailleurs sauront le trouver.